



Acer campestre L.

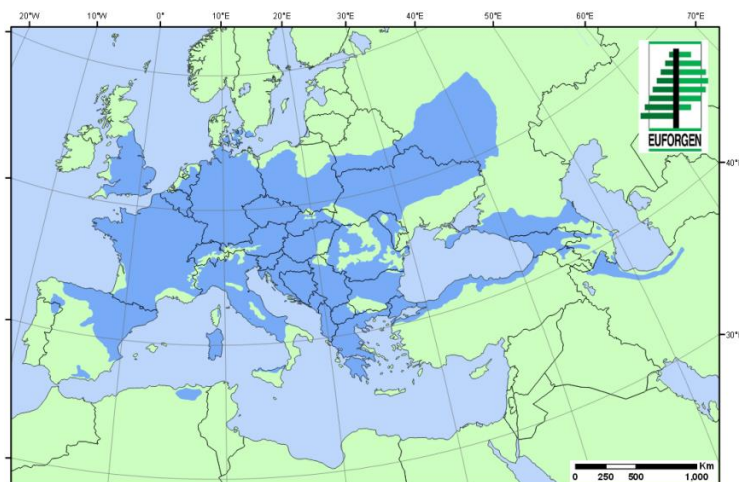
Érable champêtre

Field Maple

Caractéristiques générales de l'espèce

Aire naturelle

L'aire de répartition naturelle de l'érable champêtre couvre une vaste partie de l'Europe. Elle s'étend, dans ses limites latitudinales, du sud de la Suède jusqu'à la Grèce et, dans ses limites longitudinales, des Pyrénées espagnoles à la rive sud de la mer Caspienne. On rencontre des arbres isolés dans l'ouest de l'Espagne et en Afrique du nord. Cette répartition est issue de la recolonisation postglaciaire de l'Europe à partir de plusieurs refuges, en particulier depuis les Balkans et la Turquie à l'est, et du sud-est de la France (Pyrénées et Méditerranée).



Aire de distribution naturelle de l'érable champêtre en Eurasie (EUFORGEN 2009)

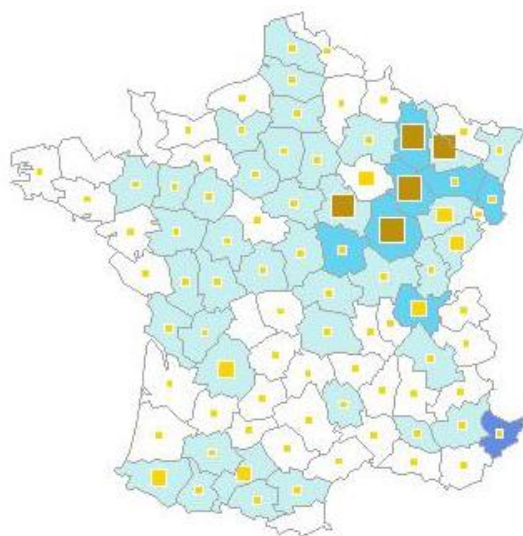
Répartition de l'érable champêtre en France

Volume (millions de m³)

- moins de 0,5
- entre 0,5 et 1
- entre 1 et 3

Surface (hectares)

- moins de 2 000
- entre 2 000 et 5 000
- entre 5 000 et 10 000



En France, l'érable champêtre est très commun sur la majeure partie du territoire, à l'exception des régions méditerranéennes et landaises. On le trouve principalement à l'étage collinéen, plus rarement jusqu'à l'étage montagnard inférieur (1000 m). Essence d'accompagnement, il est disséminé dans les forêts claires de feuillus ou encore dans les lisières forestières. Il représente environ 22,2 millions de m³ sur pied pour 61 000 ha en essence principale.

Volume sur pied de l'érable champêtre en France, en m³/ha (IGN 2017-2021)

Version du 18/09/2023. Les informations et préconisations contenues dans cette fiche sont celles qu'il était possible de formuler à la date de rédaction, dans un contexte de forte incertitude sur les évolutions du climat et des aires de répartition des espèces. Il convient donc de s'assurer qu'aucune version plus récente n'a été publiée.

NB : les préconisations de cette fiche ne s'appliquent qu'aux reboisements et ne concernent pas la régénération naturelle.

Auteurs principaux : Nathan Fornes, Anne Pierangelo, Eric Collin (INRAE)

Autécologie

L'érable champêtre présente une large amplitude écologique et supporte des conditions stationnelles très variées. Il préfère les climats chauds, mais s'avère également résistant au froid et est capable de supporter les températures hivernales très basses des régions continentales. Malgré une relative tolérance à la sécheresse, des précipitations annuelles supérieures à 600 mm sont nécessaires pour obtenir une bonne croissance. Il est très tolérant à l'ombre dans les dix premières années de sa vie, mais devient héliophile à l'âge adulte.

L'érable champêtre montre une préférence pour les sols calcaires bien drainés, mais se développe également bien sur des sols argileux compacts. Les sols trop caillouteux lui sont défavorables, tout comme les sols présentant des traces d'hydromorphie. Son optimum pédologique se trouve sur des sols basiques à neutres, mais il peut ponctuellement subsister sur des sols plus acides (pH < 6) ou inversement très riches en bases (pH > 8), bien que dans ces situations extrêmes, sa croissance et son espérance de vie soient fortement limitées.

L'érable champêtre présente des besoins modérés en eau et craint l'engorgement.

Très sec						
Sec						
Assez sec à moyennement sec						
Frais						
Assez humide						
Humide en permanence						
Inondé en permanence						
Humidité / Acidité	Très acide	Acide	Assez acide	Faiblement acide	Neutre	Calcaire

Diagramme de répartition de l'espèce selon les gradients trophiques et hydriques définis dans la Flore forestière française, tome 1 nouvelle édition. Rameau et al. 2018

Sensibilité aux maladies et ravageurs

Un peuplement forestier situé dans une station adaptée aux exigences de l'espèce présentera une moindre vulnérabilité à certains aléas sanitaires.

À ce jour, aucune maladie susceptible d'affecter l'usage commercial de l'érable champêtre n'est à craindre en France. Notons la présence du champignon *Rhytisma acerinum*, qui provoque l'apparition spectaculaire de taches sur les feuilles, sans réel danger pour la santé de l'arbre, de quelques pucerons et insectes défoliateurs (*Lymantria*, *Operophtera*). La maladie de la suie (*Cryptostroma corticale*), l'oïdium (*Uncinula tulasnei*) et la verticilliose (*Verticillium dahliae*) sont des maladies pouvant affecter le genre *Acer* mais sont très peu signalées sur l'érable champêtre.

Auteur principal : Claude Husson (DSF)

Effets du changement climatique sur les boisements

Le choix d'une essence de reboisement doit être raisonné en fonction des contraintes climatiques qui apparaîtront successivement durant la vie du boisement. Malgré les incertitudes sur les modèles climatiques, il est nécessaire d'anticiper au mieux les effets directs et indirects des changements climatiques tels que la fréquence accrue et la durée plus longue des sécheresses ou l'augmentation des températures.

Au cours du siècle à venir, il est probable que l'érable champêtre trouve des habitats favorables à son développement à des latitudes et altitudes supérieures à celles occupées actuellement. A noter que l'érable champêtre présente une bonne résistance à la sécheresse, supérieure notamment à celle des érables plane et sycomore.

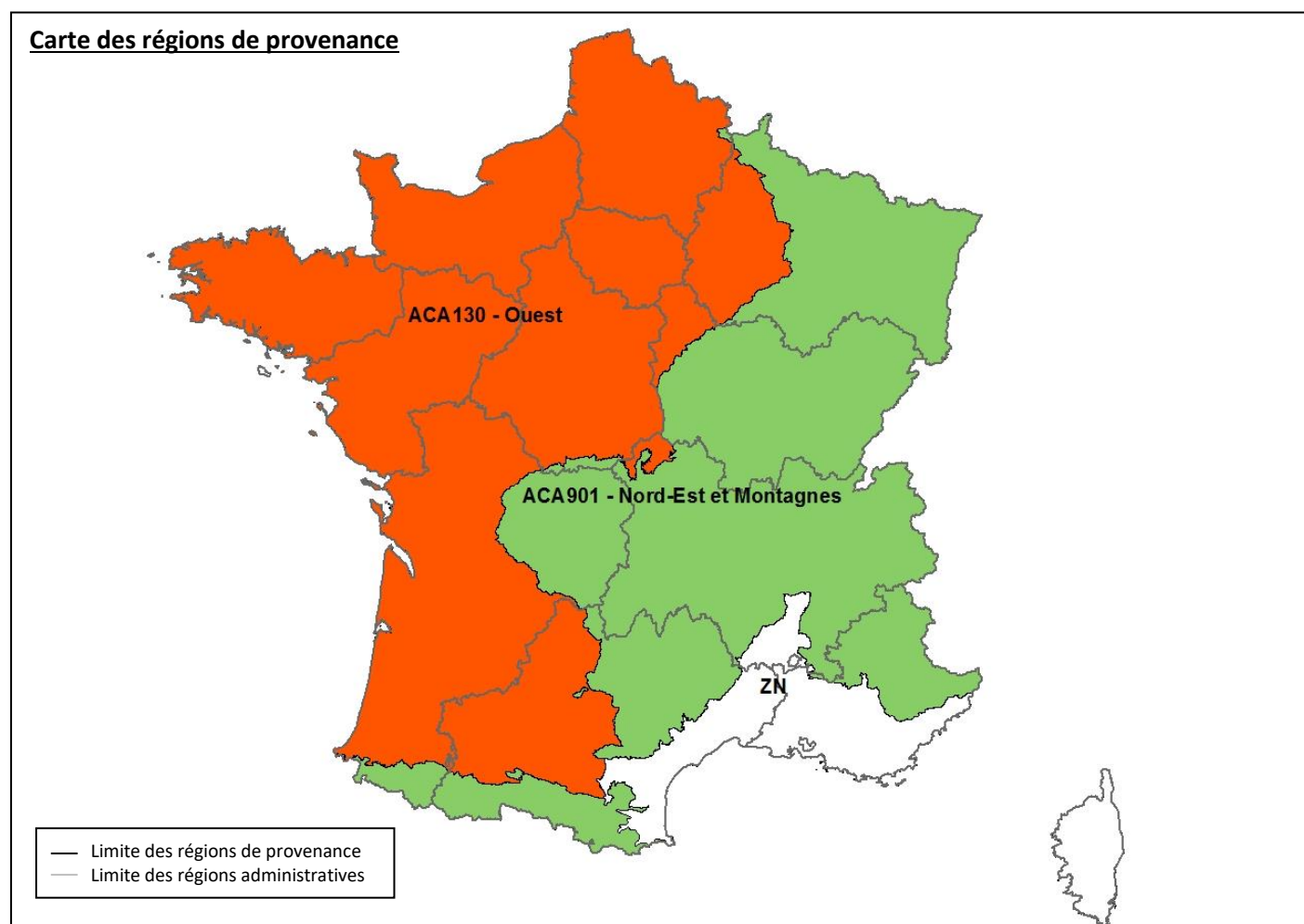
Description des matériels de base

Les matériels forestiers de reproduction (MFR) sont issus des matériels de base. Dans le cas de l'érable champêtre, ces derniers sont des sources de graines de catégorie identifiée. Leur code d'identification peut indifféremment se rapporter au matériel commercialisable (MFR), au matériel de base dont il est issu, ou à sa région de provenance.

De récentes études génétiques ont montré une différenciation des populations européennes d'érable champêtre le long d'un gradient Sud-Est – Nord-Ouest, correspondant à la recolonisation postglaciaire à partir de plusieurs refuges. En France, la structure génétique de l'espèce est ainsi assez homogène. Cependant, ses caractéristiques reproductives (pollinisation par les insectes, auto-compatibilité partielle, dissémination limitée des graines et bonnes capacités végétatives) sont propices à une forte variation des caractères adaptatifs entre les populations.

Deux régions de provenance ont été créées, selon une logique pédoclimatique : une région de provenance unique pour les régions de montagne et les plateaux calcaires du Nord-Est (**ACA901 – Nord-Est et Montagnes**), et une région de provenance pour le secteur ouest sous influence océanique (**ACA130 – Ouest**).

L'érable champêtre étant quasi absent de la zone méditerranéenne et de la Corse, ces régions sont considérées comme des zones sans récolte.



À ce jour, seule la catégorie identifiée est disponible en France.

Conseils d'utilisation des MFR

Le tableau suivant présente les conseils par sylvoécotémoins, visualisables sur geoportail.gouv.fr

En l'état des connaissances :

→ La colonne « **Matériels conseillés** » indique les MFR les plus appropriés à la plantation.

En fonction du changement climatique, de leur autécologie et des menaces sanitaires, il est considéré que des stations favorables pour ces matériels se rencontrent relativement fréquemment dans la région correspondante. Ces MFR doivent être privilégiés.

→ La colonne « **Autres matériels utilisables** » indique les MFR un peu moins appropriés à la plantation dans la région. Toujours fonction du changement climatique, de leur autécologie et des menaces sanitaire, il est considéré que les stations favorables pour ces MFR sont moins fréquentes, ou qu'elles ne sont pas optimales.

Que des MFR soient conseillés en première colonne ou pas, les MFR en deuxième colonne doivent être utilisés avec prudence, en cas de pénurie, en second choix, ou avec un peu plus de risques sur l'installation ou sur la production que les matériels indiqués en première colonne. Le mélange est encouragé pour réduire ce risque.

L'érable champêtre étant une espèce autochtone, et aucun effet particulier du changement climatique n'étant attendu sur les populations, les provenances locales sont recommandées. En cas de pénurie du MFR recommandé, l'autre provenances est utilisable indifféremment.

Tableau des conseils d'utilisation de l'érable champêtre

Zones d'utilisation				Matériels conseillés		Autres matériels utilisables	
GRECO		SER		Nom	Cat.	Nom	Cat.
code	Nom	code	Nom				
A	Grand Ouest cristallin et océanique	-	Toutes	ACA130	I	ACA901	I
B	Centre-Nord semi-océanique	B53	Pays-Fort, Nivernais et plaines prémorvandelles	ACA901, ACA130	I,I		
		B92	Bourbonnais et Charolais	ACA901	I	ACA130	I
		-	Toutes les autres SER	ACA130	I	ACA901	I
C	Grand Est semi-continentale	-	Toutes	ACA901	I	ACA130	I
D	Vosges	-	Toutes				
E	Jura	-	Toutes				
F	Sud-Ouest océanique	-	Toutes				
G	Massif central	G11	Châtaigneraie du Centre et de l'Ouest	ACA901, ACA130	I,I		
		-	Toutes les autres SER				
H	Alpes	-	Toutes	ACA901	I	ACA130	I
I	Pyrénées	-	Toutes				
J	Méditerranée	-	Toutes				
K	Corse	-	Toutes				

Carte des conseils d'utilisation pour des projets de plantation d'érable champêtre

Zones géographiques dans lesquelles :

- des MFR d'érable champêtre sont conseillés,
- aucun MFR d'érable champêtre n'est conseillé.

Attention, les conseils d'utilisation sont également soumis à l'autécologie de l'érable champêtre, décrite en deuxième page.



Carte des conseils d'utilisation de l'érable champêtre